

Image not found or type unknown



Es ce que j ai droit au rsa si je m achete une maison

Par **eva1960**, le **01/08/2017** à **15:16**

Bonjour je suis divorcee depuis 2010 j etait proprietaire d une maison avec mon ex mari maison que l on a vendu juillet 2016 je suis au rsa seule avec un enfant de 17 ans je voudrais me racheter une petite maison avec ma part ma question est es ce que je vais continuer a toucher le rsa en etant de nouveau proprietaire ? il a ete tres difficile de trouver une maison car elles sont chers ma derniere maison a ete vendu au mois de juillet 2016 je suis en location dans un appartement depuis mon divorce depuis 2010 merci de tout vos renseignements je suis seule et je suis tres angoissee merci a vous

Par **Visiteur**, le **01/08/2017** à **19:24**

Bonjour,
Ce n'est pas incompatible, je crois que dans ce cas, la déduction du forfait d'aide au logement s'applique.